

La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Vol XXXII, numéro 2

Printemps 2012



Maison Victor-Dubois (1887)

Princeville

(Photo: Christian Chartier)

UN PATRIMOINE PROTÉGÉ... ET MENACÉ

SOMMAIRE

Maison Victor-Dubois		
Devenir membres de l'APMAQ.		
Nouveaux tarifs.	2	
Billet	3	
Ma maison. Restaurer une maison ancienne.		
Une passion	4	
Utilité du groupe-conseil de l'APMAQ	5	
Bienvenue sur le site de L'APMAQ		
Recherchés : artisans des métiers d'art		
liés au bâtiment	6	
Démonstrations en atelier sur les techniques		
traditionnelles de construction	7	
Ma bibliothèque.		
Perry Mastrovito, éd. Broquet	7	
Le Vieux-Lévis et la densification par la démo	litio	
des bâtiments anciens 8 -	9	
Un exemple à suivre	9	
Lettre d'une nouvelle membre	9	
Gestion de projet. Restauration d'une maison		
ancestrale.		
Entrevue avec Madame Anita Caron	10	
Visite à Champlain	11	
Petites annonces 12 -	15	
Visite dans le Vieux-Lévis	16	
Visites de l'APMAQ 2012	16	

Pour devenir membre ou renouveler votre adhésion

Cotisation annuelle: Couple / Famille: 40 \$ Organisme: 50 \$ Individu: 35 \$

Payable par chèque à l'APMAQ 2050, rue Amherst Montréal (Qc) H2L3L8 (514) 528-8444 apmaq@globetrotter.net

> APMAQ Conseil d'administration 2011-2012

Louis Patenaude, président (514) 845-5915
Philippe Gariépy, vice-président (450) 661-5236
Claire Pageau, trésorière (418) 828-0085
Monique Marceau, secrétaire (819) 562-7166
Marie-Lise Brunel, co-secrétaire (514) 849-9669
Monik Grenier, registraire (450) 887-7572

Maison Victor-Dubois (1887)

(Photo de la page couverture)

Maryse Gagnon et Christian Chartier ont fait l'acquisition de la maison Victor-Dubois en 2009. Située à Princeville, cette maison de ferme était dans la même famille depuis quatre générations. Par la qualité de la restauration qu'ils ont effectuée, le couple Gagnon-Chartier a redonné à cette maison son charme d'antan. Le prix Thérèse-Romer leur a été décerné en 2011 pour reconnaître leur contribution à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti du Québec. Pour en savoir davantage, on pourra consulter *La Lucarne*, hiver 2011-2012, p. 7 et, dans ce numéro, la chronique MA MAISON en page 4.



Vue arrière de la maison

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron

Comité de rédaction : Marie-Lise Brunel, Monik Grenier, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.

Collaborateurs:Monique Aubry, François Beauvais, Christian Chartier, Jean-Pierre Chartier, France Girard, Philippe Gariépy, Marie-Pier Lemaire, Yvan-M. Roy.

Crédits photographiques:Christian Chartier, Jean-Pierre Chartier, Chloé Guillaume, Yvan-M. Roy. Mise en page et transmission des textes: Agathe Lafortune

Infographie: Michel Dubé

Imprimeur : Imprimerie de la CSDM Livraison: Traitement Express Inc.

Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285 La Lucarne est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Publiée à chaque trimestre depuis 1982, La Lucarne se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Secrétariat de l'Apmaq: 2050, rue Amherst, Montréal, (Québec) H2L 3L8

Téléphone: (514) 528-8444 Télécopieur: (514) 528-8686 Courriel: apmaq@globetrotter.net http://www.maisons-anciennes.qc.ca

On peut reproduire et citer les textes parus dans La Lucarne à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans La Lucarne n'engagent que leurs auteurs.

Convention de la poste publication 40920008

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à APMAQ, 2050, rue Amherst, Montréal, H2L 3L8

BILLET

UNE LOI ET SES LIMITES

Louis Patenaude

a Loi 82 sur le patrimoine culturel, telle qu'elle a été adoptée le 19 octobre dernier, reprend en substance le projet de Joi soumis par la ministre en 2010. Les amendements apportés relèvent, en général, de la rédaction juridique et ne portent guère sur le fond. Les recommandations formulées par l'APMAQ n'ont donc pas été prises en compte.

Cette loi marque tout de même un progrès dont il faut se réjouir puisqu'elle intègre les «paysages culturels patrimoniaux» et le «patrimoine immatériel». Cette dernière notion comprend les savoir-faire lesquels, est-il besoin de le répéter, sont essentiels à la restauration des maisons anciennes. La loi est en place, il faut maintenant voir avec quelle rigueur elle sera appliquée et on jugera l'arbre à ses fruits. Rappelons que jusqu'au 19 octobre 2012, c'est la Loi de 1972 qui continue d'être en vigueur.

Par ailleurs, un autre projet de loi actuellement à l'étude pourrait, s'il était adopté, avoir des incidences graves sur le patrimoine bâti. Îl s'agit du projet de loi 47 sur l'aménagement du territoire, déposé par le gouvernement, le 8 décembre 2011. Ce texte remet en question le droit des citoyens de réclamer un référendum au cas où on souhaiterait procéder à un changement de zonage sur un territoire donné (voir l'article du Devoir du 5 janvier 2012, p. A,7). Cette disposition s'appliquerait aux arrondissements historiques (1) et naturels comme, par exemple, le mont Royal (2).

Dans le cas du mont Royal, les conséquences pourraient être désastreuses puisque plusieurs immeubles s'y trouvent qui, après avoir rempli pendant des générations des fonctions éducatives et hospitalières, pourraient se voir attribuer d'autres vocations et même être privatisés sans que les citoyens puissent se prononcer par référendum sur l'opportunité de ces modifications. Pourtant, le statut d'arrondissement historique visait non seulement à préserver ce qui s'y trouve mais aussi à favoriser un plus grand accès des citoyens à la montagne plutôt que de ceinturer celle-ci de condos réservés à des privilégiés.

Alors qu'un projet de loi laisse planer une menace sur nos arrondissements historiques, voici que d'autres signes alarmants apparaissent là où la sauvegarde patrimoniale devrait aller de soi. On se souvient que la ville de Québec, au cours de sa phase «modernisante» des années 60-70, a connu de nombreuses démolitions d'immeubles patrimoniaux remplacés, ensuite, par des constructions hors d'échelle. Ensuite, heureusement, des mesures exemplaires en matière de sauvegarde patrimoniale et de revitalisation du milieu urbain furent adoptées entraînant des progrès remarquables.

Or, il semble, hélas, qu'on ait renoué avec les anciens démons. En effet, la chapelle des Franciscaines et le monastère des Dominicains situés sur la Grande Allée ont été récemment démolis sans parler de l'église Saint-Vincent-de-Paul. (voir l'article du Devoir du 27 janvier 2012 sous la signature de Marcel Junius.)

Un autre sujet suscite l'inquiétude. Il s'agit du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Québec qui se trouve à l'intérieur de l'arrondissement historique et du périmètre inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est évident que les 12 étages envisagés dans un environnement protégé, posent problème bien qu'une tour similaire existe déjà depuis les années 1950. Si l'on donne suite au projet, le risque de perdre le statut de ville du patrimoine mondial n'est pas à exclure (3). Pourquoi tant de démolitions si ce n'est pour répondre à une conception dépassée du développement économique! N'a-t-on pas compris que la sauvegarde du patrimoine bâti est indissociable du développement, qu'elle est, en soi, une ressource économique et que, s'il est un endroit où ceci est vrai, c'est bien à Québec!

Inspiré par la même notion dépassée du développement, on menace de détruire des immeubles anciens à forte valeur identitaire dans le Vieux-Lévis (voir l'article à ce sujet p.8-9). On projette de construire sur les lieux des condos qui auront, à n'en pas douter, une vue fabuleuse sur Québec. Cependant, que restera-t-il de Lévis si elle se transforme peu à peu en ville dortoir pour sa voisine?

La Loi sur les biens culturels a été révisée en vue de lui donner plus de «mordant » selon le mot de la ministre. Sans mettre en doute l'utilité des lois pour ce qui est de la sauvegarde du patrimoine, on est en droit de douter, qu'elles suffisent à la tâche et il faut garder à l'esprit qu'une action citoyenne vigilante et énergique continue de s'imposer.

⁽¹⁾ Dans la nouvelle Loi, les «arrondissements historiques» seront maintenant connus sous l'appellation de «sites patrimoniaux».

⁽²⁾ Outre le mont Royal, qui est également arrondissement naturel, le Québec compte les huit arrondissements historiques suivants: le Vieux-Québec, l'Île d'Orléans, Charlesbourg, Sillery, Beauport, Trois-Rivières, le Vieux-Montréal et La Prairie.

⁽³⁾ C'est ce qui est arrivé à la vallée de l'Elbe à Dresde par suite de la construction d'un pont à quatre voies.

Restaurer une maison ancienne Une passion qui nous habitait depuis quelques années

Christian Chartier, texte et photo

Nous étions à la recherche d'une «belle d'autrefois», quand nous avons craqué pour une maison de ferme de 125 ans mais pas n'importe laquelle! C'était celle des ancêtres de Maryse Gagnon, ma conjointe. Le plus magnifique, c'est que cette maison a passé au travers du temps sans changer de famille. Maryse appartient à la quatrième génération. Les deux premières ont travaillé très dur pour la construire. La troisième l'a maintenue en état et nous, 125 ans après le premier coup de hache et de marteau, nous l'avons restaurée pour qu'elle demeure sur ses fondations de pierre pour les générations futures.

Nous voulons donc partager avec vous les onze mois de travaux intenses qui ont été nécessaires pour redonner ses titres de noblesse à cette maison.

La maison Victor-Dubois de génération en génération

Avant de commencer le récit de la restauration, voici comment notre maison a vu le jour. Monsieur Victor Dubois, arrière grandpère de Maryse, achète le lot 12A le 19 novembre 1887 et y construit sa résidence. Le 5 janvier 1909, Victor Dubois décède et il la lègue à sa conjointe madame Philomène Côté. Celle-ci fit don de la résidence le 28 avril 1915 à son fils Louis Dubois qui devra, en retour, garder sa mère jusqu'à sa mort. Le 27 septembre 1957, Louis Dubois vend à sa fille Madeleine Dubois. Le 12 novembre 2009, cette dernière vend à sa nièce, Maryse Gagnon et à son époux Christian Chartier.

La maison telle qu'on l'a trouvée en 2009

Lors de son acquisition, la maison était en bon état. Les rénovations effectuées au fil des années l'avaient protégée contre la détérioration. La restauration que nous avons effectuée est arrivée à point, car aucune amélioration n'avait été apportée depuis les années 1980 et il y avait un début d'infiltration d'eau à quelques endroits.

Le parement extérieur était en aluminium et la toiture en tôle. La fenestration en PVC et des vitrines de 60 pouces X 72 pouces avaient été installées dans la cuisine d'été et dans le carré d'origine. Une véranda, construite dans les années 1970, couvrait le balcon de la cuisine d'été.

L'intérieur de la résidence avait été modernisé au fil des ans. Du placoplâtre avait été posé partout dans les années 1970 sauf dans le grenier. Sous celui-ci nous retrouvions, dans le carré d'origine en pièces sur pièces, une dizaine de couches de tapisserie et un plafond chaulé. Dans la cuisine, se trouvait encore le lambris d'origine. Le grenier situé au-dessus de la cuisine d'été a été utilisé pendant plusieurs décennies comme entrepôt pour le grain en période hivernale et comme pièce de rangement.

Aucune rénovation n'avait été effectuée depuis la construction de la maison vers 1910. Enfin, le sous-sol servait à entreposer le bois de chauffage.



Maison Victor-Dubois - Princeville Avant sa restauration

Le bâti d'origine fut respecté

Nous avons voulu garder au maximum l'aspect d'origine de cette maison. Les fondations de pierre ont été conservées. La structure de la toiture est restée la même depuis sa construction, sauf son recouvrement en bardeaux de cèdre qui a été remplacé par de la tôle. Dans le carré d'origine, nous avons gardé les poutres équarries à la hache. Les murs en pièces sur pièces sont apparents. Tous les planchers sont d'origine à l'exception du plancher de la cuisine qui était trop abîmé. Le lambris des murs de la cuisine est également d'origine.

Onze mois de travaux et plusieurs amis

Comme nous l'avons dit dans notre exposé lors du dernier congrès de l'APMAQ, nous avons rénové la maison dans son entier et ces travaux ont été effectués par nous, aidés d'amis. Seule la toiture et une partie de l'électricité ont été installées par des professionnels. Le travail a été fait entre le 15 novembre 2009 et le 8 octobre 2010, soit en onze mois pour l'ensemble des travaux : une expérience très enrichissante qui a permis de tisser des liens serrés avec des amis formidables.

Une cinquième génération se prépare à prendre la relève. En effet, nos deux enfants sont heureux de demeurer dans une maison ancienne et ils ont des projets pour celle-ci.

Nous devons, comme société, poursuivre cette «conquête de maison ancienne» afin de conserver notre patrimoine bâti. Car, pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient.

UTILITÉ du GROUPE CONSEIL de l'APMAQ en RESTAURATION

Philippe Gariépy

Les membres de l'APMAQ et de futurs membres peuvent bénéficier d'avis et de conseils en restauration de la part d'un groupe de propriétaires de maisons anciennes faisant partie de l'APMAQ. Ces avis et ces conseils ne sont pas de l'ordre du conseil professionnel offert par des spécialistes en patrimoine bâti. Ces avis et ces opinions sont du domaine de l'entraide et du partage d'expériences à l'intérieur d'une association comme l'APMAQ.

Cela dit, le groupe conseil a tenu une réunion le 16 janvier dernier dans les locaux de l'organisation à Montréal. Les membres du groupe en ont profité pour faire le point sur le type de demandes qui leur sont faites et sur le type d'information qu'ils peuvent fournir aux demandeurs de conseils en restauration. Il faut se rappeler qu'un tel service, offert avant tout aux membres de l'Association, est coordonné par le Secrétariat tenu par Chloé Guillaume. C'est Chloé qui reçoit les demandes et les achemine à certains des membres de l'APMAQ qui ont accepté de mettre gratuitement leur expérience et leurs connaissances au service de propriétaires de maisons anciennes dans le besoin.

Au cours de l'année 2011, un bon nombre de demandes d'aide et de conseils sont parvenues au Secrétariat. Elles portaient surtout sur la réparation de toitures, de structures, de fondations, de maçonnerie. Thèmes sur lesquels l'APMAQ a publié des fiches techniques au cours des ans ; fiches techniques dont Chloé a fait un relevé et qui seront revues, mises à jour et publiées selon des modalités qui restent à préciser. Il faut souligner également que certaines demandes d'avis portaient sur les assurances de maisons anciennes sur lesquelles travaille un autre comité du Conseil.

À la fin de la rencontre, tous ont convenu de l'utilité d'un tel groupe conseil en restauration. Les demandeurs de conseils ont besoin d'aide afin de mieux identifier leur problème ou élaborer un plan d'intervention avant d'être mis en relation avec des ressources professionnelles qui, elles, leur permettront de réaliser ou de faire progresser leur projet. Le groupe conseil en restauration est là pour aider et donner « un coup de pouce » aux membres de l'Association qui, dans un second temps, prendront contact avec des professionnels de la restauration ou de la rénovation.

Les personnes suivantes ont participé à la rencontre : Pierre Lacroix de Laval, Clément Locat de Saint-Roch-de-l'Achigan, Ronald DuRepos de Saint-Joseph-du-lac, Jacques Blais de Sainte-Anne-de-Beaupré, Austin Reid de Québec, François-Pierre Gingras de Gatineau, Chloé Guillaume du secrétariat de l'APMAQ, Louis Patenaude et Philippe Gariépy. Étaient absents Marc-André Melançon de Laval, Roger Arsenault de Sainte-Flavie, Robert Bergeron de Beauport, André Montigny de Saint-Hippolyte.

BIENVENUE SUR LE SITE DE L'APMAO

L'APMAQ a procédé à la mise en ligne de son nouveau site internet le 15 février dernier. Le grand public tout comme les membres de l'APMAQ peuvent rejoindre l'Association à la même adresse qu'auparavant. Le site a subi des modifications assez substantielles. Jugez-en par vous-mêmes en cliquant sur : www.maisonsanciennes.qc.ca

La reconfiguration du site de l'APMAQ correspond aux souhaits émis lors d'un sondage effectué en 2010 à l'occasion du 30ème anniversaire de l'Association. Un comité a d'abord procédé à une évaluation du site en place. Il a par la suite défini des objectifs, formulé des orientations puis engagé une firme-conseils. Cette dernière a proposé un choix de maquettes et formé de futurs webmestres tout en voyant à l'animation et à la mise en ligne du nouveau site. Le comité, pour sa part, a récupéré certains éléments de l'ancien site. Il a repris ou redéfini, selon le cas, les différentes rubriques tout en s'attelant au contenu, au choix des photos et à la mise en page.

Ce travail d'équipe donne les résultats attendus.

La maquette s'inspire de la page couverture de La Lucarne: logo bien campé, slogan significatif, textes accompagnés de photos, encadrement de rouge, de bleu et de vert, menu principal et menu secondaire faciles d'accès.

Le choix et l'édition de plusieurs photos de maisons ancestrales choisies à même le Fonds d'archives de l'APMAQ.

Une gestion du site assurée directement par le comité du site web sans passer par des intermédiaires.

La possibilité de changement plus rapide des contenus au fil des saisons et de l'actualité patrimoniale.



Ont collaboré à la réalisation : Andrée Bossé. Agathe Lafortune et Julie Cummings de KaKi, Philippe Gariepy responsable du Comité, Chloé Guillaume, Louis Patenaude et Charles St-Pierre de la firme KAKI design-communications. (Cr. photo : Chloé Guillaume)

RECHERCHÉS: artisans des métiers d'art liés au bâtiment

François Beauvais, directeur général du Conseil des métiers d'art du Québec France Girard, chargée de projet pour les métiers d'art liés au bâtiment

L'vivent dans des conditions peu propices à l'exercice de leur métier : aucune reconnaissance, aucun regroupement les représentant, difficultés d'accès aux contrats et aux chantiers. Plusieurs de ces métiers sont en voie de disparition. Depuis plusieurs années, de nombreuses tentatives pour les regrouper ont malheureusement échoué, faute de ressources et de support pour mener à terme cette délicate tâche.

En 2011, le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) a obtenu un soutien financier du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine (MCCCF) pour dédier une ressource afin d'identifier et de répertorier les artisans des métiers d'art liés au bâtiment. Mme France Girard, ébéniste et chargée de projet, a débuté le «recensement» en juillet dernier. Selon elle, le nombre d'artisans professionnels œuvrant dans les métiers d'art liés au bâtiment au Québec serait de l'ordre de 300 à 500. Le CMAQ veut permettre aux artisans des métiers d'art liés au bâtiment de faire partie d'un réseau de professionnels reconnus et ainsi, de créer le répertoire des artisans professionnels et entreprises spécialisées des métiers d'art liés au bâtiment, un outil réclamé depuis longtemps. Ce répertoire de professionnels assurera une bonne visibilité auprès du grand public, des prescripteurs, des donneurs d'ouvrage et entrepreneurs généraux à la recherche de spécialistes.

Le CMAQ souhaite également favoriser le perfectionnement et le développement des compétences de la main-d'œuvre des métiers d'art liés au bâtiment par des activités de formation. Déjà, plus d'une vingtaine d'artisans ont participé en janvier et février 2012 à la première formation de 72 heures destinée spécifiquement aux artisans de ce secteur. Ces formations visent à explorer et expliquer la nature culturelle et patrimoniale des métiers d'art liés au bâtiment tout en assurant une formation générale essentielle à la pratique professionnelle des artisans, indépendamment du métier. Ces formations traitent de la législation, de la marque culturelle, du portfolio et de la gestion de projet en métiers d'art liés au bâtiment.

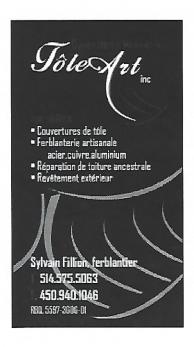
De plus, une première activité de regroupement a eu lieu à Québec le 2 février dernier qui a permis de réunir plus d'une centaine d'artisans et amis des métiers d'art liés au bâtiment. D'autres activités d'échange et de réseautage sont prévues dans les prochains mois.

Le CMAQ doit maintenant définir les normes et standards propres à chaque métier, première étape pour établir un processus de reconnaissance des artisans professionnels et contribuer à la préservation des connaissances et des savoir-faire. Le CMAQ travaille également à assurer la préservation des métiers en contribuant à créer un contexte socio-économique et légal favorable à l'exercice de ces métiers par les professionnels (protections sociales, obtention de contrats et accès aux lieux de travail) et propice à attirer la relève et à favoriser la transmission des savoir-faire afin de sauvegarder ces métiers.

Le CMAQ représente les artisans en établissant des liens et en travaillant de concert avec les organismes, les partenaires du milieu, les prescripteurs et les donneurs d'ouvrage qui requièrent l'expertise des artisans et qui souhaitent un contexte plus favorable pour l'utilisation de leurs services et la réalisation de travaux importants pour le patrimoine bâti.

Charpentiers traditionnels, menuisiers d'art, ébénistes, ferronniers d'art, maçons traditionnels, peintres décorateurs, staffeurs stucateurs, tailleurs de pierre, vitraillistes, verriers, artisans-restaurateurs, doreurs, escaliéteurs, carreleurs, fondeurs d'art, sculpteurs, couvreurs de toitures traditionnelles, forgerons, le Conseil des métiers d'art du Québec vous invite à vous rallier aux efforts du CMAQ en contactant France Girard au (418) 694-0260 poste 4, france.girard@metiers-d-art.qc.ca. Une démarche essentielle à la reconnaissance de vos métiers.

1. Louis Patenaude a fait un exposé sur l'APMAQ dans le cadre de cette rencontre intitulée « Marque culturelle» qui a eu lieu dans la Vieille Capitale.



DÉMONSTRATIONS EN ATELIER SUR LES TECHNIQUES TRADITIONNELLES DE CONSTRUCTION

Louis Patenaude

n collaboration avec le Centre de formation professionnelle de Neufchâtel, l'APMAQ organise trois ateliers d'une journée chacun sur les techniques traditionnelles de restauration dans la construction domiciliaire.

Atelier 1: Finition traditionnelle sur bois, samedi 28 avril.

Alain Lachance, bien connu dans le domaine de la restauration discutera de la préparation des surfaces : outillage, ponçage, rabotage et des outils d'application. Suivra la mise en teinte, soit les pigments et colorants, la teinture à l'eau et à l'huile. Il discutera ensuite des huiles, des cires, des vernis maigres et gras et des différentes peintures, la caséine, l'acrylique et l'huile. Le tout sera suivi d'un atelier pratique où les participants pourront mettre en valeur leurs nouvelles connaissances.

Atelier 2: La finition à la chaux, enduits et peintures, samedi 5 mai. Marie-France Kech procédera à une présentation théorique de la chaux, son historique, et son évolution. Elle discutera des diverses techniques utilisées depuis des millénaires, présentera son procédé, ses utilisations et les matériaux et outillages requis. Il y aura une présentation des matériaux liés : chaux en poudre, sable, pigments et additifs. De plus, les participants apprendront les avantages techniques et écologiques de la chaux. Madame Kech expliquera les différentes possibilités et utilisations de la chaux comme les enduits de dressage ou corps d'enduits, les enduits de finition, les stucs, marmorino, Tadelakt, et les fresques. Elle expliquera aussi les finitions simples de peinture à la chaux colorée dans la masse et les badigeons et finis décoratifs. En conclusion, une discussion suivra sur la reconstitution de ces procédés traditionnels à la réalité actuelle, le tout suivi d'un atelier pratique.

Atelier 3: Portes et fenêtres traditionnelles et anciennes, samedi 12 mai. Alain Lachance reprend son atelier à succès présenté en 2010. Comment mesurer la complexité d'une restauration et juger avec circonspection les propositions d'entrepreneurs? L'atelier étudiera l'évolution des fenêtres du 16e au 20e siècle; les technologies du bois, débit, séchage et essences; les techniques de fabrication traditionnelle, le façonnage et l'assemblage; la finition et la préservation des bois. Il procédera à une exposition des pièces de serrureries anciennes selon les différentes époques et ensuite à la démonstration de taille de vitres et l'application du mastic traditionnel. L'atelier pratique sera une démonstration de façonnage des composantes de pièces de portes et fenêtres traditionnelles.

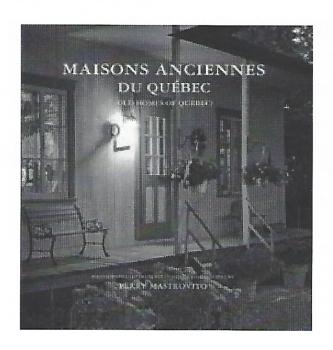
Tous les ateliers se tiendront au Centre de formation professionnelle de Neufchâtel, 3 400 avenue Chauveau, Québec de 9h à 15h. Un goûter-repas

Coût: Chaque atelier: 80\$. Inscription à deux ateliers: 150\$. Inscription à trois ateliers : 210\$. Les membres de l'APMAQ bénéficient d'une réduction de 5%. Toutes les inscriptions tardives, soit sept jours avant l'atelier : 10\$ en sus.

Inscription: Veuillez communiquer avec la coordonnatrice Chloé Guillaume au 514-528-8444. Réservez tôt pour éviter d'être décu car on n'accepte que 20 participants par atelier.

> Ces ateliers sont commandités par la firme lévisienne, Luc Fontaine, architecte, téléphone 418-835-9191, courriel afg@oricom.ca.

MA BIBLIOTHÈQUE



Mastrovito, Perry (2011) Maisons anciennes du Québec (Old Homes of Quebec), Saint-Constant: Broquet, 160 pages.

Ce grand livre de photos de maisons anciennes ou de maisons d'aspect ancien est un magnifique ouvrage où l'on peut d'ailleurs retrouver les propriétés de quelques membres de l'APMAQ (Laval - Outaouais). Il fait la part belle aux extérieurs tout comme aux intérieurs qu'il présente à la lumière du jour ou sous des éclairages électriques chatoyants. Ici parle l'œil du professionnel de la photo. De ce riche matériau, l'éditeur a fait un travail de composition et de montage dynamique tout à fait attrayant. On pourrait déplorer le fait que le livre présente peu d'informations sur les détails architecturaux ou sur les influences stylistiques ayant inspiré la construction de ces demeures, mais on comprend qu'il faut se référer aux ethnographes ou aux historiens de l'art pour obtenir ces données. Au final, l'album de photos de M. Mastrovito contribue à sa façon à mettre en valeur les formes anciennes du bâti québécois et l'art de l'habiter.

Agathe Lafortune et Marie-Lise Brunel

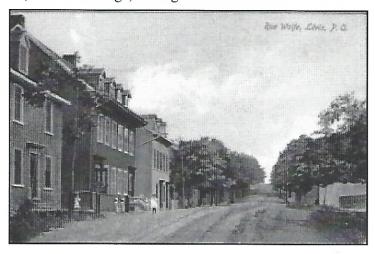
Le Vieux-Lévis et la densification par la démolition des bâtiments anciens

Yvan-M. Roy, texte et photo du Comité de quartier du Vieux- Lévis

Il y a bien longtemps, « la Traverse » ou « le Passage » étaient les termes que les gens de Lévis utilisaient pour indiquer l'endroit où, été comme hiver, des canotiers offraient un service pour se rendre à Québec. Une percée dans la falaise prit le nom de côte du Passage. La côte devint la voie d'accès pour aller en Beauce ou jusqu'à Boston. De nombreuses auberges offraient le gîte aux voyageurs en attente d'un canot passeur. C'était l'époque où le seigneur John Caldwell avait créé cette ville d'Aubigny (1818), le rêve d'un premier centre de villégiature pour familles aisées au Bas-Canada.

L'âge d'or de la côte du Passage

L'âge d'or de la vieille côte débuta en 1854 quand Lévis devint le terminal maritime du chemin de fer Grand-Tronc. En 1861, le conseil de Lévis tenait ses premières réunions dans l'ancienne auberge Foisy, à l'angle Wolfe et du Passage. Jusqu'en 1881, un essor économique exceptionnel permit aux commerçants d'amasser des fortunes. Lévis était le port de débarquement des immigrants qui cherchaient à gagner le Mid-West américain et les Prairies canadiennes. De toutes les campagnes sur la rive droite du Saint-Laurent, on y venait se procurer l'essentiel et le luxe. Pour un temps, la côte devint la « côte des Marchands ». Des journaux comme L'Écho de Lévis ou Le Quotidien y étaient édités et se comparaient aux meilleures publications de Québec ou de Montréal. Bien des édifices ont 125 ans. quelques-uns remontent à l'époque d'Aubigny. Ils reflètent le dynamisme et l'aisance des entrepreneurs et des commerçants du 19e siècle. De 1872 à 1893, alors qu'il fut successivement journaliste, publiciste et éditeur, Alphonse Desjardins était un habitué. Il louait un bureau situé au No 13, côte du Passage, à l'angle de la rue Wolfe.



Rue Wolfe à Lévis



La côte du Passage à l'été 2011

L'artère des premières rues du Vieux-Lévis

La côte du Passage intersecte ou reçoit les rues Saint-Georges, Saint-Louis, Bégin, Wolfe, Déziel et Fraser. Là se trouvent des édifices publics et religieux dont certains jouissent d'un statut officiel. On y trouve trois églises, le collège, le couvent, la maison Desjardins, les Halles Notre-Dame, le Manège militaire, le monastère du Précieux-Sang, celui des Visitandines, le premier Hôtel-Dieu. Également, il y a une variété de bâtiments construits sous le régime français, maisons normandes, canadiennes, québécoises, mansardes, anglo-normandes, néo-gothiques, victoriennes, cubiques, etc. La ville compte un inventaire de 4 000 bâtiments patrimoniaux, et la plus forte concentration se trouve au Vieux-Lévis.

Le mal du nouveau siècle

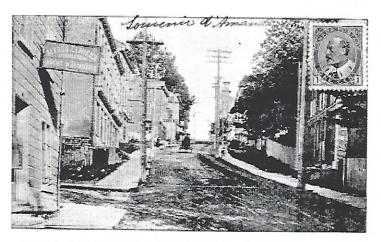
Les planificateurs contemporains opposent à l'étalement urbain la politique du « retour en ville ». La « densification » est inscrite comme principe directeur des nouveaux schémas d'aménagement et plans d'urbanisme. Ce principe est le nouveau crédo de plusieurs décideurs et promoteurs qui l'utilisent comme argument passe-partout pour camoufler bien souvent un développement sauvage. Le mot « harmonisation » est galvaudé. À côté des rangées d'immeubles de 2 ou 3 étages, les planificateurs favorisent des constructions massives qui doublent ou triplent la moyenne observée. Le volume cubique type est parfois multiplié par dix, souvent davantage. Par exemple, un projet en cours de réalisation, rue Saint-Louis, dominera les 4 étages des Halles Notre-Dame (1882) avec 7 étages de facture contemporaine, et

un volume 15 fois supérieur. Pour les nouvelles constructions, les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) sont interprétés en faveur de la démesure, de la maximisation du profit, du revenu fiscal, cela aux dépens de la richesse collective. Pour plusieurs, la densification mal appliquée est devenue le mal du nouveau siècle qui va détruire l'âme du quartier.

Une lutte à finir

Le Comité de quartier du Vieux-Lévis a vu le jour en septembre 2011 sous l'initiative de citoyens qui, depuis le printemps 2010, agissaient séparément face aux excès de densification dans leur quartier. Des promoteurs voulaient démolir plusieurs bâtiments anciens dans la côte du Passage, dont celui construit en 1882 par Anselme-Romuald Roy, un pionnier de la photographie, un autre en 1874 par l'éditeur Michel Poitras, le premier patron d'Alphonse Desjardins, et un dernier en 1828 par un certain George Davies, à l'époque de la ville d'Aubigny. En remplacement, des condos luxueux, avec balcons, portes-patio et grande volumétrie.

L'historien Michel Lessard s'est prononcé vigoureusement pour dénoncer l'incurie de l'administration municipale. Le Comité de quartier a mis sur la toile un site (cqvl.org/galerie) qui présente l'évolution du débat et un inventaire des éléments forts du Vieux-Lévis. On y lit la préoccupation d'une administration qui a bêtement refusé l'offre récente du gouvernement québécois d'accorder au vieux quartier le statut d'arrondissement historique. Le Comité veut faire cesser la foire d'empoigne qui risque d'emporter les bâtiments les plus beaux et les plus représentatifs d'une ville inscrite dans l'histoire des Amériques. Une véritable lutte à finir.



La côte du Passage où Alphonse Desjardins, éditeur et sténographe, louait un local à la même adresse que le liquidateur Alfred Lemieux

(Carte postale, c. 1901 - 1910)

Conclusion

Où en sera la situation de la Côte du Passage au moment où les membres de l'APMAQ effectueront une visite dans le Vieux-Lévis? Pour avoir les informations sur cette visite qui aura lieu le dimanche 20 mai, voir en page 16 dans le présent numéro de *La Lucarne*.

UN EXEMPLE À SUIVRE

En janvier dernier, un citoyen de Terrebonne, Pierre Provencher, informait l'APMAQ du danger de démolition qui planait sur une maison ancienne de la Côte de Terrebonne. Il s'agit de la maison Clovis, une construction de pierre datant de 1782. Un promoteur immobilier, ayant acheté les terrains, avait sollicité auprès des autorités municipales un permis de démolition pour cette maison qui n'était ni classée ni citée mais qui se trouvait à l'intérieur d'un PIIA. Or, nous avons appris que le Comité de démolition de la Ville a refusé d'accorder le permis en raison du caractère patrimonial de la maison. Le promoteur a été invité à revoir son projet à partir de cette décision. On ne connaît pas, pour l'instant, la fonction qui sera attribuée à cette maison. Lors du congrès de 2004 tenu à Terrebonne, l'APMAQ a eu l'occasion de constater la sensibilité au patrimoine bâti de cette ville et de ses citoyens de même que les résultats positifs en découlant au plan de l'esthétique urbaine et de l'économie.

LETTRE D'UNE NOUVELLE MEMBRE

J'ai visité votre site et je vous envoie, aujourd'hui même, notre adhésion pour devenir membre. Nous habitons une maison datant de 1872 en Chaudière-Appalaches, plus précisément à St-Henri de Lévis, maison pour laquelle j'ai eu un coup de cœur en 2007 lors d'une première visite. Nous sommes donc propriétaires depuis 2008. Je vous envoie une photo de notre maison. Nous sommes des passionnés de l'émission *Passion Maison*. C'est d'ailleurs de cette façon que je vous ai connu. Nous participerons certainement à vos ateliers et à vos visites cette année. Au plaisir de vous rencontrer. *Hélène Marcoux*

MAISON D'INFLUENCE FRANÇAISE

Maison d'influence française (c.1744) avec toit sans larmier située à Cap-Saint-Ignace. Le lambris est en planches à la verticale et la toiture en bardeaux de cèdre telle qu'à l'origine. Les lucarnes à fronton abritent des fenêtres qui datent du 18e siècle. Les fenêtres du bas, à deux battants et à quatre carreaux, sont du 19e. Bâtie au bord du fleuve, cette maison a été déménagée puis, posée sur un sol rocailleux. Au moment de sa reconstruction, elle a été assise sur un solage dont les pierres provenaient de l'église engloutie dans le fleuve vers 1740.

Source : Cap-Saint-Ignace. Circuits patrimoniaux dans l'ancien Faubourg de Cap-Saint-Ignace, Tourisme Cap-Saint-Ignace, 1998, 39 pages. Iillustrations: André Pelletier.

Restauration d'une maison ancestrale Entrevue avec Madame Anita Caron

Monique Aubry



Maison d'influence française (c.1744). Voir la description de la maison en page 9

Anita Caron a accepté de partager avec nous l'histoire de la restauration de la maison familiale de Cap-Saint-Ignace. C'est avec fierté que je vous propose ce récit plein de riches enseignements.

C'est un peu par curiosité, non pas tout à fait par hasard, que Madame Caron redécouvre cette maison qui n'attendait qu'elle pour revivre : « Je fais un arrêt à Cap-Saint-Ignace où se trouve la maison familiale qui a appartenu à mes grands-parents dans laquelle mon père a vécu sa jeunesse, où mes grands-parents ont connu des années laborieuses et où j'ai vécu des moments de vacances alors que j'étais adolescente». Et, devant une maison abandonnée depuis déjà quelques années, le projet de restauration émerge!

Reconnaître le besoin d'en savoir plus

Devenir propriétaire d'une maison ancienne qui a besoin d'entretien et de réparations requiert en premier lieu de reconnaître ses limites. Quelles sont aussi les compétences à acquérir ? Ici, Madame Caron nous indique un premier enseignement : aller chercher des connaissances auprès d'organismes reconnus. « Il m'est apparu important d'acquérir des connaissances en ce domaine. » Elle s'est alors inscrite aux cours offerts par Héritage Montréal en collaboration avec la Société des architectes de Montréal et le Centre de recherche sur le patrimoine de l'UQAM. C'est là que le lien s'est établi avec l'APMAQ à peine naissante, un lien qui ne s'est jamais relâché depuis. Elle a donc participé à des visites de maisons dont les propriétaires étaient également engagés dans des travaux de restauration.

Travailler en partenariat

Madame Caron a travaillé en étroite collaboration avec un artisan-ébéniste. Selon elle, la réussite de son projet de restauration tient à cette alliance, une complicité de longue durée fondée sur la confiance mutuelle. Il s'agit d'un partenariat où les deux parties combinent leur expertise propre dans un projet commun. On sort ici d'une relation de client-fournisseur. Mais, où dénicher cette perle rare? En misant sur les ressources du milieu, tout simplement. Madame Caron s'est en effet adressée à la Municipalité de Cap-Saint-Ignace où on appréciait déjà le talent de cet artisan-ébéniste dans la restauration de maisons anciennes et dont elle a pu retenir les services pendant des années.

Une stratégie de réalisation par étapes : ses avantages

Les travaux de restauration ont duré 12 ans. Cela peut sembler long mais oh! combien stimulant: « Cette réalisation par étape en collaboration avec un artisan engagé dans le projet a été pour moi une expérience fort enrichissante. » Pour Madame Caron, alors professeure à l'Université du Québec à Montréal, les travaux devaient avoir lieu durant l'été. Cette approche exigeait d'établir des priorités et de planifier les travaux en fonction du temps alloué, soit un mois.

Cette stratégie présente plusieurs avantages, notamment :

- 1. Le chantier, et surtout la vie dans une maison en chantier, ne dure qu'un temps limité;
- 2. La pression sur le budget est répartie sur une plus longue période de temps;
- 3. Cela laisse l'ouverture pour intégrer de nouvelles approches que l'on découvre chemin faisant.

Conclusion

Objectif atteint pour Madame Caron! « Le but visé en achetant et en restaurant cette propriété était d'en assurer la sauvegarde, ce à quoi je me suis appliquée pendant la période où je l'ai habitée. » Et, c'est en passant le flambeau à de jeunes nouveaux propriétaires que la pérennité de la maison de Cap-Saint-Ignace se trouve présentement assurée.

Visite à Champlain

Dimanche, le 3 juin 2012

Jean-Pierre Chartier, président de la Société historique de Champlain, et Marie-Pier Lemaire, agente de développement culturel, membre du réseau Villes et villages d'art et de patrimoine, MRC des Chenaux

Laurent, près de Trois-Rivières en Mauricie, fait partie de la MRC des Chenaux. Les magnifiques résidences bordant le Chemin du Roy sont une illustration visuelle de la devise de cette municipalité: FIDÈLE (aux traditions à la foi), TENACE et FIER (de ses racines). Les propriétaires se font un point d'honneur de valoriser leur maison et, pour celles présentant un intérêt patrimonial, d'en conserver le cachet d'origine.

La municipalité de Champlain couvre les moitiés inférieures des anciens territoires suivants : les arrière-fiefs Marsolet ou Prairies-Marsolet, Hertel ou Arbre-à-la-Croix ainsi que le fief et seigneurie Latouche-Champlain.

Les arrières-fiefs des Prairies-Marsolet et Hertel sont octroyés en 1644. Dans les années qui suivirent, quelques espaces défrichés marquent une occupation éphémère de Champlain. À cause d'attaques amérindiennes fréquentes, cette tentative de peuplement avorte et ces petites trouées nouvellement « désertées » sont désormais confiées à la forêt. La seigneurie de Champlain est octroyée le 8 août 1664 à Estienne Pezard Sieur De La Tousche, un militaire de carrière, par deux grandes personnalités de l'époque: le gouverneur Augustin de Saffray, chevalier de Mésy, et François de Laval, évêque de Pétrée et vicaire apostolique de la Nouvelle-France.

Monsieur De La Tousche s'installe aussitôt à l'embouchure de la rivière Champlain. C'est Samuel Champlain, sur sa carte de 1632, qui laisse son propre nom à ce cours d'eau. Par la suite, ce toponyme passera à la seigneurie, à la paroisse, à la municipalité, au comté, etc.



Maison située rue Notre-Dame à Champlain Admirez sa galerie

Dès 1664, le nouveau seigneur bâtit son manoir et d'autres bâtiments de ferme sur son premier domaine à l'embouchure de la rivière et commence à en structurer un second à un peu plus d'un kilomètre en amont du premier. Cette même année, dans le deuxième domaine, il commence la construction d'un fort et d'une chapelle. Il débute aussi la structuration d'un hameau qu'il appellera lui-même Village Champlain, un petit cordon bâti où vivent marchands et artisans. Dès 1664, et surtout en mars 1665, il distribue 34 habitations (terres) pour la plupart de 2 arpents de front au fleuve sur 40 de profondeur. Le dernier tiers de la « Coste de Champlain » sera concédé entre les années 1666 et 1676.

Mais l'érosion rapide et agressive des rives de la « coste » de Champlain dans l'actuel Bas-de-Champlain oblige les décideurs locaux à relocaliser l'église et le presbytère en un lieu plus sécuritaire, précisément au cœur de l'anse formé par les rives du fleuve. Ce nouveau site accueillera Ia troisième église et la quatrième qui est l'église actuelle. Ce changement important se matérialise dans la première décennie du XIXe siècle. Pendant ce siècle, l'essor économique de Champlain est au rendez-vous. Il se base bien sûr sur l'agriculture mais aussi sur le bois : billots équarris, bois à la corde pour les bateaux à vapeur et bois de sciage pour la construction de bâtiments et de goélettes. Très vite, marchands, artisans et navigateurs viennent contribuer à une réelle explosion de la population. Une densification démographique s'impose alors dans le nouveau village à l'ombre des clochers. Dans le village actuel, les plus vieilles demeures datent du premier tiers du XIXe siècle.

L'attribution de la seigneurie et l'apparition d'un peuplement permanent dès 1664 sont autant de bonnes raisons pour que, dans la solennité, la population champlainoise fête en 2014 les 350 ans de sa fondation.

Vous êtes attendus le 3 juin prochain à l'église Notre-Dame-de-la-Visitation (classée monument historique) à 11 h. Voici un avantgoût de ce qui vous y attend :

11 h : Accueil et inscription des membres;

Dîner (pique-nique apporté par les membres) et visite libre du presbytère;

12 h 30 : Mot de bienvenue à l'église de Champlain suivi de sa visite;

13 h 30 : Visites guidées en petits groupes de quelques maisons ancestrales;

16 h 30 : Retour au Centre du Tricentenaire, 961, rue Notre-Dame, où petites bouchées et rafraichissements vous seront offerts gracieusement.

Pour se rendre à Champlain : De l'autoroute 40, prendre la sortie Champlain (sortie 220) et suivre les indications pour l'église de Champlain. Vous pouvez également emprunter le Chemin du Roy (route 138).

À VENDRE



Maison ancestrale (1850) située à St-Colomban. Terrain de 122 980,8pc dont 2 lots au bord de la Rivière du Nord (zoné fermette avec bâtiments) et un lot avec étang privé. Idéal pour les amoureux du patrimoine - restauration en cours. Caissons, poutres, planches de pin, escalier d'origine. Près d'école primaire. Accès routier rapide. Charme, caractère et potentiel pour 299,000\$ Info MLS 8635058

Louise Alarie, Courtier immobilier Via Capitale Rive-Nord, Agence C:514-434-0522

Suzanne Fraser, Courtier immobilier Groupe Sutton Laurentides, Agence C:514-924-3282







www.menuiserie-authentique.com

254, avenue de Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) GOR 3G0

418-598-7258 • 1-855-598-7258



Un nouveau cycle de vie aux bâtiments vieillissants

- Conservation du Patrimoine Faisabilité
 - Planification * Architecture durable

Natalie C. Smith, Architecte MOAQ MAIBC MIRAC

Nos principaux services: Projets de conservation et mise en valeur du patrimoine bâti. Projets de rénovation, recyclage, réfection et entretien des bâtiments existants. Évaluation de l'état physique des bâtiments. Identification et solution aux pathologies de l'enveloppe du bâtiment. Estimation des coûts de construction.

> Plus de 20 ans d'expérience en conservation des bâtiments au Canada.

T: 450 716-3383 C: 514 266-9863 ncs@ncsarchitecture.com www.ncsarchitecture.com











ANCIEN PRESBYTÈRE (1870) de St-Liboire.

ANCESTRALE (c.1870) à St-Damase.

Terrain 30 000 pieds carrés avec plusieurs arbres matures. Zoné résidentiel et commercial, présentement une auberge, beaucoup de potentiel, salle de bain dans chaque chambre, ascenseur.

MLS: 8585075, 8641567 \$ 389 000

Terrain 17 000 pieds carrés aménagé, plafond à caissons, plancher d'origine, beaucoup de rénovations ces dernières années, petit logement dans la cuisine d'été.

MLS: 8701317, \$329 000



La publication d'annonces publicitaires dans La Lucarne ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.

restauration LAZARE



MAÇONNERIE PATRIMONIALE / RÉNOVATION

Gilles Paquette

53, Des Vignes, Île-Perrot, Québec J7V 7S1 Tél.: 514 425-5552 / Fax: 514 425-1165

Ferblantiers - couvreurs



Guy Corbeil

1641 A, 6° Rang Saint-Gabriel-de-Brandon

JOK 2NO

j.corbeiletfils@hotmail.com

Téléphone: (450) 835-2851

Télécopieur : (450) 835-9845

M.A. Daigneault

Artisan, ébéniste / restaurateur

Restauration & reconstitution d'ornements architecturaux d'origine



Réparation Restauration Reconstruction



Colonne Fenêtre Porte Cadrage Moulure

Polyépoxyde de remplacent permanent

Marc Daigneault Sainte-Anne-des-Plaines, Québec, 514-594-5739 ma.daigneault@gmail.com

Ebénisterie elletier & fils

Gardien du patrimoine depuis 1890

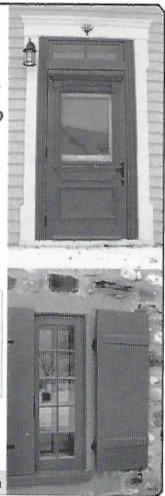


Balcons, portes, fenêtres et projets spéciaux.

Récipiendaire du Prix de l'artisan de l'Opération patrimoine architectural de Montréal 2010.



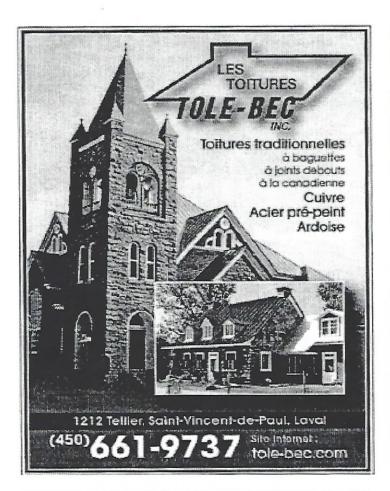
www.ebenisteriepelletieretfils.com





Téléphone/fax : (418) 661-4694

Licence RBQ: 2732-1165-36





À VENDRE à Sainte-Julie

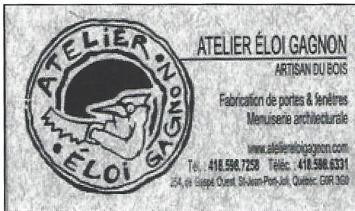


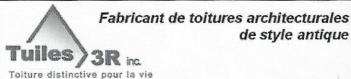
Maison centenaire de 8 pièces à vendre à Sainte-Julie. Transport en commun, commerces & école à proximité. Secteur zoné commercial, taxes basses.

Pour infos, visitez kijiji.ca et cherchez l'annonce#358598914. Demandons 315 000\$.

Un scoop pour les lecteurs de La Lucarne : nous la laissons partir à 275 000\$.

450-922-8142 ou nadeau.st-pierre@videotron.ca





Tuiles de métal au design varié

(Galvalume, cuivre, aluminium, acier inoxydable et pré-peint)

La Carrée L'Estrienne







Aussi disponible : Agrafe pincée / Tôle à baguette

Tuiles avec embossage

Modèles disponibles ou fabriqués sur mesure Reproduction de tuiles anciennes La Gaspésienne



Tuiles décoratives embossées murales et de plafond

Plus de 150 modèles dans les couleurs de votre choix





Tél: 819-838-5151

Tél. sans frais: 866-325-9773 info@tuiles3r.com / www.tuiles3r.com

125, rue des PME, Sherbrooke (Québec) J1C 0R2



Authentiques maisons ancestrales en inventaire

Restauration et construction de bâtiments ancestraux.

- · maisons pièces sur pièces
- · maisons de pierres
- bâtiments en poutres et poteaux
 travaux de maçonnerie
- toiture bardeau de cèdre
- finition intérieure et extérieure
- · projet clé en main
- rallonge
- etc...



En collaboration avec André Bolduc

chroniqueur pour Passion Maison

514-464-1444

www.maisonsdespatriotes.com



Plaques d'identification APMAQ

MARQUEZ VOTRE ADHÉSION À **LADMAO**

Procurez-vous cette plaque en céramique des artisans de l'Atelier tour à tour : Dominique Didier et Pierre Bolduc. Prix: 175, \$

Commande et info : (514) 528-8444 Courriel: apmag@globetrotter.net

GROUPE-CONSEIL pour les membres

Les members de l'APMAQ sont invités à faire appel aux services d'un Groupe-conseil mis sur pied à leur intention. Vous avez des projets de restauration? Vous vous posez des questions sur les matérieux, leurs coûts ou leur efficacité? Une aide gratuite peut vous être apportée par des personnes d'expérience. N'hésitez pas à nous appeler. Tél. (514) 528-8444

Courriel: apmag@globetrotter.net

LA LUCARNE Nouveaux tarifs des encarts publicitaires

Format	1 parution	4 parutions / 1 an
1/8 page (carte d'affaires – 60 mots sans photo)	75\$	250 \$ (rabais de 50 \$)
1/4 page (90 mots sans photo)	125\$	450 \$ (rabais de 50 \$)
1/2 page	250 \$	900 \$ (rabais de 100 \$)
1 page (section imprimable 7 1/2 po X 9 ½)	450 \$	1 620 \$ (rabais de 180 \$)
Insertion d'un dépliant ou d'un feuillet	500\$	
49.000000000000000000000000000000000000		

www.maisons-anciennes.qc.ca apmaq@globetrotter.net (514) 528-8444

L'APMAQ EXPRESS

Le sort du patrimoine vous tient à coeur? Tenez-vous au courant de l'actualité en lisant L'APMAQ Express, une nouvelle rubrique de notre site Internet.



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

APMIAQ — Association a but non lucratil londee en 1980

Le ministère de la Culture , des Communications et de la Condition féminine apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Visite dans le Vieux-Lévis

Dimanche 20 mai 2012

Une idée du programme

Un historien de Lévis résumera l'histoire du développement de ce centre industriel important. Puis, il abordera les problèmes de conservation du patrimoine dans cette ville riche en maisons anciennes, mais qui cherche toujours le meilleur moyen de les conserver et de les mettre en valeur. En plus de l'église, les membres de l'APMAQ pourront admirer quelques intérieurs bien conservés ou bien restaurés parmi un vaste choix de maisons « bourgeoises » construites pour la plupart dans la deuxième moitié de XIXe siècle. Le programme complet de la visite sera disponible en avril sur le site de l'APMAQ.

Rendez-vous à la Maison des Scouts de Lévis : 51 A, rue Déziel, Lévis, G6V 8S3 à 10 h 30.

Réservation requise et contribution facultative.

Afin de ne pas indisposer les propriétaires qui acceptent de nous recevoir, nous limitons à 80 le nombre de visiteurs. Vous devrez donc vous inscrire en communiquant avec Chloé Guillaume : 514-528-8444. Rappelons que les visites sont réservées aux membres de l'APMAQ et que l'on passera le chapeau (contribution suggérée de 5\$ par personne). Et n'oubliez pas d'emporter vos pantoufles, politesse oblige.

Comment se rendre à Lévis.

Par la route 20, prendre la sortie 325 N qui vous conduira vers le centre-ville par la route du Président Kennedy. À l'intersection de Saint-Georges (une rue ancienne patrimoniale), tournez à droite jusqu'à la Côte du Passage où vous tournez à gauche, vers le Fleuve. Au milieu de la côte, tournez sur la rue Wolfe (eh oui, il faut le faire...), une autre belle rue bordée de maisons anciennes. Vous faites quelques centaines de mètres jusqu'à la rue Guénette où vous tournez à gauche. À l'intersection suivante, vous arrivez à la rue Déziel. Tournez à gauche et entrez immédiatement à droite dans le stationnement de la Maison des Scouts.

ACTIVITÉS de l'APMAQ 2012

Dimanche 20 mai

Vieux-Lévis

Responsables: Claire Pageau et Robert Bergeron

Dimanche 3 juin

Champlain en Mauricie

Responsables: Monik Grenier et Monique Lamothe

Dimanche 22 juillet

L'Assomption

Responsables: Monik Grenier et Agathe Lafortune Les informations pratiques concernant cette visite vous seront communiquées dans le numéro de *La Lucarne* qui paraîtra en juin de même que sur le site de l'APMAQ.

Dimanche 19 août

Arrondissement Saint-Laurent (Montréal) Responsables: Louis Patenaude, Angèle Rheault et Jean-Marie Ferland.

Samedis 28 avril, 5 et 12 mai

Démonstrations en atelier sur les techniques traditionnelles de construction (Voir les infos pratiques p. 7 et sur le site)

CONGRÈS 2012 — 21, 22 et 23 septembre

Victoriaville - Centre du Québec

Responsables: Monique Marceau et Philippe Gariépy

Afin de défrayer les dépenses inhérentes à l'organisation des visites et d'assurer la viabilité de l'Association, le conseil d'administration a accepté la proposition d'une contribution volontaire suggérée de 5\$ par personne pour chacune de nos 4 visites dominicales annuelles. Nous passerons donc le chapeau.